

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Visite de travail du régulateur des Îles Comores au Togo

Lomé, Togo, le 17 février 2023

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) s'est, depuis plus de deux ans, engagée dans une nouvelle approche de régulation basée sur la « régulation par la donnée ». Cette approche innovante, tout en renforçant la légitimité et la crédibilité de l'ARCEP auprès des opérateurs de communications électroniques et des consommateurs, a permis d'atteindre rapidement des résultats probants en matière de régulation au Togo.

C'est dans le but de partager l'expérience du Togo qu'une délégation de l'Autorité Nationale de Régulation des Technologies de l'Information et des Communications (ANRTIC) des Iles Comores conduite par son Directeur Général Monsieur **Saïd Mouini AHAMADA** a effectué, du 4 au 11 février 2023, une visite de travail auprès de l'ARCEP.

Pour la délégation du régulateur des Iles Comores, cette visite de travail lui a permis d'apporter des réponses efficaces à de nombreux défis. L'ARCEP lui a notamment présenté l'approche méthodologique pour l'élaboration du plan stratégique et opérationnel ainsi que la conception et la mise en œuvre de la « régulation par la donnée ». Un accent particulier a aussi été mis sur les enjeux de la régulation économique, la nécessité de mettre l'intérêt et la défense des droits des consommateurs au cœur des actions du régulateur, de même que l'impérieuse nécessité de la digitalisation avec la mise en place de plateformes digitales et solutions technologiques performantes.

La délégation du régulateur des Iles Comores a visité le centre de supervision temps-réel de la qualité de service de l'ARCEP ainsi que l'observatoire des marchés de communications électroniques qu'elle a mis en place. Les chaînes de mesures « drive test » de qualité de service ont aussi été présentées ainsi que la solution « crowdsourcing » basée sur les mesures de qualité d'expérience client.

Par ailleurs, la délégation de l'ANRTIC a pu assister en immersion totale à la présentation aux opérateurs mobiles des résultats de la troisième campagne nationale de mesures de la qualité de service en présence des associations de consommateurs et à une audition publique dans le cadre d'une procédure de règlement de différend.

Pour finir, la visite de travail a été soldée par la signature d'un protocole d'accord de partenariat entre l'ARCEP du Togo et l'ANRTIC des Iles Comores en vue d'accroître la coopération gagnant-gagnant entre les deux institutions.

Le communiqué de presse peut être téléchargé sur :
<https://arcep.tg/wp-content/uploads/2023/02/CP20230216-Rencontre-ANRTIC.pdf>

